

Partage et récupération des objets encombrants

Postulat

Nous sommes représentants d'une commune soucieuse de l'environnement et du recyclage de nos produits.

Notre déchetterie est un exemple de qualité mais tout ce qui est à traiter nous est facturé pour le transport et le traitement.

C'est pourquoi, nous pourrions rendre service aux consommateurs qui veulent éviter le gaspillage et mettre à disposition ce qui est encore utilisable.

Je demande donc à Municipalité d'étudier la possibilité de mettre un emplacement, à la déchetterie, qui permettrait de déposer les objets encombrants pour donner la possibilité aux habitants de notre commune, et même des communes avoisinantes, de pouvoir récupérer du matériel encore en bon état et ainsi éviter le gaspillage. Nous pourrions éventuellement utiliser les containers loués pour la démolition du Collège Courbet.

De plus, je demande également que la Municipalité envisage de créer un centre de réparation pour les objets détériorés et de mettre du personnel qualifié à cet effet. Cela donnerait la possibilité à des bénévoles motivés de venir donner un coup de main et cela pourrait permettre aux jeunes d'acquérir une formation indispensable dans leur avenir.

Une commune qui prend soin de son environnement tout en ouvrant pour des formations utiles dans l'anti-gaspillage est une commune intelligente et ouverte sur notre avenir commun.

Je demande que mon postulat soit transmis à une commission pour sa prise en considération.

Jean-Sébastien Fornerod, le 26 juin 2015